

Introduction générale

Gaston François KENGUE(1), Bruno MAURER(2)

(1) Université de Dschang, Langues Étrangères Appliquées

(2) Université de Lausanne, École de Français Langue Étrangère
EA 739 Dipralang, Université Montpellier 3

L'émergence des réalités et pratiques sociales nouvelles, la quête permanente d'identité et de liberté langagière, les progrès technologiques et le développement de nouveaux médias de masse ont bouleversé l'imaginaire linguistique des locuteurs francophones et favorisé la démocratisation de nouvelles pratiques communicatives. Face à ces changements sociaux, et conscients que le français ne remplit pas les mêmes fonctions en francophonie, ses usagers tentent de s'affranchir de la norme prescriptive dite « standard », jugée fermée et crisogène, pour se frayer des pistes d'expression nouvelles beaucoup plus proches de leur vécu. Ainsi, on assiste de plus en plus à la circulation de divers types de discours qui mettent en scène des registres lexicaux composites et des formes discursives fonctionnant globalement avec une certaine licence ou « souplesse normative » (Feussi et Tsofack, 2012). Cette crise du français a amené Villemain à faire observer que « Pendant que l'Académie fait son dictionnaire, le peuple fait la langue » (Certa, 2001 : 46), comme pour reconnaître la nécessité de « l'adhésion du corps social » (Quémada, 1984) aux changements linguistiques.

En effet, depuis plusieurs décennies, des chercheurs se penchent sur le dynamisme du français en francophonie, ses statuts, ses représentations, les propositions et conditions de sa rénovation pour l'enseignement/apprentissage, etc. Le constat qu'ils en font est sinon le même, du moins identique : le français en francophonie est approprié et vernacularisé dans des contextes sociolinguistiques, géographiques et culturels différents et dans des situations chaque fois particulières. Même les travaux de recherche récents consacrés au français pratiqué en francophonie montrent que cette langue est très métissée et caractérisée par la coexistence de plusieurs normes : les normes objectives, les normes descriptives, les normes prescriptives, les normes subjectives et les normes fantasmées (Moreau, 1997). Ce titre d'un ouvrage de Valentin Feussi « *Parles-tu français ? Ça dépend...* » (2008) résume parfaitement son caractère kaléido-

scopique et plasticitaire en contexte africain francophone, par exemple, renchérissant ainsi le résultat des recherches antérieures qui ont tôt fait du *français* (une) *langue africaine* (Dumont, 1990). S'appuyant sur le contexte africain, nombre d'auteurs ont démontré que les locuteurs sénégalais, camerounais, ivoiriens, congolais, djiboutiens, béninois, guinéens, gabonais, maliens, togolais, burkinabés, etc. de la langue française en sont devenus des copropriétaires de par des mécanismes d'une réelle appropriation. Dans ce sens, en publiant, *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*, Gabriel Manessy (1994) fait remarquer que même si le français pratiqué en Afrique noire déconcerte de prime abord, on peut y observer des régularités qui fondent des normalités locales et des caractéristiques interafricaines de son usage, ce qui pose la question de l'émergence d'une norme endogène du français en Afrique noire.

Il existe, par ailleurs, des titres de collectifs et revues scientifiques francophones dont les contributions s'attèlent à étudier le français et son dynamisme dans toutes ses dimensions et ses variétés, le considérant ainsi comme une « langue polynomique » (Marcellesi, 1987) voire « pluricentrique » (Pöll, 2005). C'est dans cette veine que Martine Fandio Ndawouo (2019) a dirigé un ouvrage intitulé *Le Français contemporain face à la norme. Pratiques, gestions et enjeux d'une langue au défi de la pluralité*, ouvrage où les contributeurs ont exploré les rapports complexes qu'entretient la langue française avec la pluralité et spécifié les défis subséquents dès lors que cette langue s'offre comme langue hégémonique et normée en même temps travaillée par la variation.

Il ressort de ce qui précède que la recherche sur la variation et les pratiques socio-discursives du français dans l'espace francophone a déjà fait l'objet de moult réflexions. Cependant, eu égard à l'émergence, la circulation et l'expansion de ses normes endogènes adaptatives, il est nécessaire non seulement d'en faire le point, mais aussi et surtout d'envisager de nouvelles perspectives sociolinguistiques et didactiques (Maurer, 2007) susceptibles d'influencer et impacter les politiques linguistiques et éducatives nationales ou régionales (Puren et Maurer, 2018). À travers un appel à contribution lancé au printemps 2022, notre ouvrage entendait donner la possibilité aux chercheurs de proposer, réviser ou revisiter, en vue de la compléter, la modifier ou la changer complètement, une/leur réflexion sur des problématiques diverses liées à la langue en tant qu'instrument de communication intersubjective, objet culturel ou « marqueur d'identité » (Billiez, 1985), moyen d'expression artistique (Kengue, 2019), etc. Il se veut donc une contribution à la construction de savoirs-savants et de savoir-faire en sociolinguistique et didactique du français au contact des langues partenaires en francophonie. L'objectif principal est d'étudier le dynamisme du français contemporain, ses pratiques et ses usages en francophonie et son effet sur les systèmes scolaires en contextes multilingues et multiculturels. Il s'agissait pour nous d'élargir la réflexion à la question de la variation et de la norme dans d'autres contextes que l'Afrique subsaharienne, comme le Canada, la Suisse, la Belgique, le Maghreb, le Liban, Haïti et quelques zones créolophones pour avoir des points de comparaison en regard du contexte africain. Les contributions attendues devaient répondre, entre autres, aux questions ci-après : la langue française devient-elle polynomique ou reste-t-elle mono-normée ? Comment l'école traite-t-elle de la variation ? Les usages « normaux », en termes d'usages statistiques réguliers en dehors de l'école, deviennent-ils des usages « normés » ? La norme pédagogique évolue-t-elle ? Les approches privilégiées sont celles adaptées à l'analyse

des pratiques fortement ancrées dans des contextes spécifiques et qui inscrivent globalement leur objet dans l'optique d'une linguistique du développement, c'est-à-dire une linguistique qui se met au service de la cause sociale ou éducative.

Sélectionnées sur résumé puis évaluées en aveugle à la rentrée 2022, seize contributions ont été retenues pour cet ouvrage qui se veut ouvert à une multiplicité de terrains (géographiques), de problématiques et d'approches.

Les études portent sur sept pays différents. L'Afrique est la plus représentée, avec douze contributions (dont une qui compare un contexte africain et un contexte européen) : le Cameroun est le plus représenté (7 chapitres), suivi de la Côte d'Ivoire (2 chapitres), Djibouti et le Ghana (1 chapitre chacun) ; il n'est pas surprenant de voir que ce sont les pays dans lesquels des variétés clairement identifiées ont émergé depuis quelques décennies (camfranglais et nouchi ou français populaire ivoirien) qui sont les plus documentés. Un article traite de la Louisiane, un autre du Canada. La situation en Haïti est analysée. En Europe, nous n'avons reçu aucune proposition sur la variation en... France, ni en Belgique ou au Luxembourg. La Suisse est donc le seul pays dit francophone représenté, avec 3 chapitres.

Les contributions ont été organisées en trois parties :

1^{re} Partie : Expansion des normes endogènes et variation du français en francophonie

La partie est constituée de six chapitres procédant à des descriptions et à des analyses de la variation et du rapport à la norme, du point de vue linguistique et sociolinguistique.

2^e Partie : Expansion des normes endogènes et institutions scolaires en francophonie

Les cinq chapitres abordent sous des angles différents la question du rapport de l'école, lieu normatif par excellence, à la variation.

3^e Partie : Expansion des normes endogènes du français et expressions culturelles et médiatiques

Les usages du français dans des lieux ou des canaux qui contribuent à légitimer des usages, les médias, les réseaux sociaux, la chanson ou la littérature, sont ici questionnés à travers quatre contributions.

Nous présentons ici chaque contribution successivement, dans l'ordre de la publication.

A la suite des chapitres, une synthèse finale « Variation(s), variété(s), norme(s), variabilité : quelles problématiques en francophonie en 2022 ? » met en dialogue les différents chapitres et tente de donner un éclairage général sur ce qu'ils disent de l'état de la réflexion sur ces questions.

1^{re} Partie : Expansion des normes endogènes et variation du français en francophonie

Marie-Hélène Côté, Isabelle Racine et Sylvain Detey abordent la question de la norme et de la variation du point de vue de la perception de la prononciation du français au Canada. Dans « Etude perceptive de la prononciation du français au Canada :

normes endogène et exogène pour différents groupes d'auditeurs », les trois auteurs s'intéressent à la question des normes de prononciation endogène et exogène au Canada francophone. Ils resituent leur travail par rapport aux études antérieures menées du point de vue des usages, de la norme et des représentations et attitudes. Ces travaux antérieurs, qui s'appuyaient notamment sur des études de perception, montraient qu'une norme de prononciation québécoise était bien établie dans l'imaginaire des locuteurs, mais que l'insécurité linguistique ressentie n'avait pas pour autant disparu. Ces études restaient toutefois limitées tant dans les combinaisons de variétés comparées que dans la diversité des auditeurs. En outre, la question de la norme était généralement abordée en demandant aux auditeurs d'évaluer si le français perçu était « correct ». Leur travail présenté ici repose sur une étude de perception innovante sur ces différents aspects. Ainsi, 119 auditeurs francophones issus de Paris et de quatre régions du Canada (Ville de Québec, ouest du Québec, est du Québec, Ontario) ont été amenés à évaluer les productions d'une phrase lue, réalisée par six locuteurs issus de trois localités : Ville de Québec, souvent perçue comme la norme au Canada, Hearst, en Ontario, et Paris. Les questions posées visent notamment à préciser à quelle réalité renvoie la notion de français « standard », à deux niveaux différents. Pour les auditeurs canadiens, les résultats de l'étude suggèrent la co-existence de deux standards, un exogène au niveau international et un endogène au niveau local. Les différents groupes d'auditeurs se distinguent cependant par les variétés qu'ils associent à chacun des standards. La norme internationale n'inclut que les variétés jugées « supérieures » à la sienne, soit Paris seulement pour les auditeurs de Québec et de l'ouest du Québec, détenteurs de la norme endogène, mais Paris et Québec pour les représentants de variétés plus éloignées (Ontario, est du Québec). La norme endogène, elle, correspond à Québec pour les tous les auditeurs québécois, mais inclut également Hearst pour les Ontariens. Le rôle respectif des dimensions diatopiques et diaphasiques dans l'interprétation de cette différence reste cependant à préciser.

L'article d'Anne-Christel Zeiter « Étranges français d'ici : les allophones sont-ils des francophones comme les autres? », pose une hypothèse originale, à la croisée des études sociolinguistiques et de celles relevant de l'acquisition des langues étrangères. Elle avance, en étayant son propos par une étude qualitative, l'idée selon laquelle certains locuteurs allophones vivant en français et en francophonie depuis de nombreuses années sont des locuteurs francophones à part entière, malgré leurs particularités. Afin d'explorer au mieux cette hypothèse, elle a conduit deux entretiens semi-dirigés menés avec Eugeniusz et André au cours de l'été 2022 pour identifier leur style de parole respectif en termes de marques d'endogénéité et d'altérité, mais aussi de compétences communicationnelles globales. Elle relie ces éléments, dans une perspective émique et compréhensive, avec la subjectivité de chacun des deux frères telle qu'elle s'exprime dans leur discours sur leur vie et leurs pratiques en français pour souligner la cohérence entre la texture de leur répertoire francophone et les processus subjectifs et sociaux qui structurent leur pratiques langagières. Montrer que ces locuteurs sont identifiables à la fois comme rattachés à une certaine région francophone et comme issus d'origines étrangères lui permet de questionner le pouvoir donné (ou retiré) par la langue, si l'on souhaite approfondir la réflexion sur ce que signifie, pour des personnes immigrées de longue date, être francophones.

Bernard Mulo Farenkia, avec « "Le charisme de ça ! C'est la magie seulement !" Quand les Camerounais néologisent pour complimenter : le cas des créations phraséologiques » explore les pratiques langagières sur les réseaux sociaux. En contexte camerounais, elles se caractérisent par des structures reflétant l'environnement sociolinguistique et socioculturel et mettant en scène la créativité des locuteurs. Cette créativité se manifeste au niveau socio-pragmatique, entre autres, dans la réalisation des actes de langage (menace, compliment, reproche, salutation, injure, désaccord), les stratégies d'adresse et marqueurs discursifs. La présente étude propose une analyse de la créativité phraséologique à fonction pragmatique, en scrutant tout particulièrement quelques unités phraséologiques exprimant le compliment. L'analyse s'inscrit dans le cadre de l'étude des phraséologismes pragmatiques, des actes de langage stéréotypés et du français langue pluricentrique. À partir d'un corpus de données orales et médiées, l'étude examine des créations phraséologiques camerounaises à valeur appréciative et montre comment celles-ci participent à l'originalité du discours laudatif en français au Cameroun.

Toujours dans le contexte du Cameroun, Venant Eloudou Eloundou s'attache dans « Le camfranglais et les discours métalinguistiques glottophobes : quand la technolinguistique déconstruit une langue » et après bien d'autres auteurs depuis la décennie 1990, à étudier la place du camfranglais dans la francophonie du pays mais aussi la manière dont il est considéré par les chercheurs dont les discours sont des instances possibles de légitimation. Sa réflexion scrute les discours métalinguistiques qui ont contribué à dévaloriser le camfranglais au Cameroun. Mettant à contribution les principes théoriques de la dynamique des langues tels que conçus par Mackey, le cadre conceptuel de l'hégémonie linguistique, l'exploitation documentaire et l'observation des usages dans le champ communicationnel du Cameroun, l'étude démontre que certaines recherches sur le camfranglais, inscrites dans une perspective de la linguistique de bureau et de l'introspection, ont contribué à la compulsion du camfranglais, le but étant d'en faire une représentation négative et de créer des sentiments glottophobes. Dans cette optique, le camfranglais n'est pas pris comme une langue. Ces discours métalinguistiques semblent avoir été mobilisés par des technolinguistes pour des besoins hégémoniques, visant ainsi la domination de la langue française et les langues nationales. Pourtant, lorsqu'on convoque les approches sociolinguistiques, notamment la description des pratiques linguistiques socialement situées, les représentations et le champ de la communication au Cameroun, il ressort que le camfranglais est une langue. Il a non seulement des normes (qui font son existence linguistique), mais également des représentations et des fonctions (son existence sociale). Le camfranglais répond donc aux critères définitoires de la langue sous un angle sociolinguistique.

Kouassi Gérard Abaka traite dans son chapitre d'une autre forme populaire africaine de français. Sa contribution intitulée « Des représentations du nouchi et des attitudes envers son usage en milieu familial » rapporte les résultats d'une recherche s'intéressant à cette variété locale du français en Côte d'Ivoire qui est le nouchi de manière à connaître et comprendre les regards qu'on lui porte en milieu familial, milieu des premiers apprentissages, essentiel en matière de transmission des langues. Pour ce faire, l'auteur a choisi comme lieux d'investigation trois communes d'Abidjan, ville berceau du nouchi. Les démarches de cette étude qui s'inscrivent dans le champ de

la socio-didactique utilisent des questionnaires et des entretiens semi-dirigés pour recueillir les données d'une population-cible dont le nombre s'élève à 197. L'analyse de ces données a été faite suivant une approche aussi bien quantitative que qualitative et elle a permis de comprendre, d'entrée, que le nouchi est beaucoup plus employé dehors et moins à la maison. Cela trouverait une explication par la restriction que des parents imposent à son usage dans le cercle familial. Cette recherche révèle également que la fréquence d'utilisation de cette variété de langue à la maison dépend des facteurs tels que le lieu de résidence, la fonction et l'âge des parents.

Renauld Govain et Pierre Martinez, avec « Le français haïtien entre normes institutionnelles et normes endogènes », éclairent un contexte francophone et créolophone. Ils posent le statut du français haïtien (FH), variété de parler francophone propre à Haïti et différente à bien des égards des autres variétés de parlers issues de la même matrice qu'est le français historique. Arrivé au milieu de la première moitié du XVII^e siècle dans l'espace qui est devenu Haïti aujourd'hui, le français va évoluer en se différenciant des variétés repérables à l'époque en France continentale et de celles qui vont se développer dans d'autres colonies françaises implantées dans la Caraïbe et ailleurs au cours de la même période (ou presque). Le contact de langues étant une source de variations dans le fonctionnement de toute langue, le FH se développera au contact du créole haïtien à l'émergence duquel il va contribuer, au contact de langues africaines, mais aussi à celui de l'anglo-américain et de l'espagnol. Les spécificités du FH proviennent de normes endogènes qui se développent dans la pratique communautaire de la langue mais aussi du contact de langues sus-évoqué. La conscience des normes endogènes est présente chez les enseignants de français mais la question de la normativisation du FH n'est pas posée. L'une des raisons pouvant expliquer cela est que les Haïtiens vivent le français comme une langue extérieure à leur communauté et que, par conséquent, ils ne seraient pas autorisés à intervenir sur son corpus.

Cette contribution, qui aborde la question de la norme scolaire, nous amène vers la deuxième partie de l'ouvrage.

2^e Partie : Expansion des normes endogènes et institutions scolaires en francophonie

Avec « Documenter les variations du français pour mieux promouvoir l'enseignement de la norme en Afrique », Philippe Humbert réalise une étude originale portant sur l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le rôle que peut jouer cette institution dans les processus de légitimation des variétés africaines de français.

Selon l'OIF, il existe 321 millions de francophones dans le monde. Ce chiffre n'est pas uniquement diffusé à l'occasion de conférences de presse, mais il est recalculé tous les quatre ans par l'Observatoire de la langue française (ci-après l'Observatoire) qui publie *La langue française dans le monde*. Dans cet ouvrage à caractère encyclopédique, hormis de nombreuses statistiques sur la langue française, on apprend qu'il existe de nombreuses « variétés de français » dont l'OIF fait généralement l'éloge dans ses discours célébrant la diversité linguistique et culturelle. Mais en lisant bien les publications de l'Observatoire, on s'aperçoit que certaines variétés de français sont aussi perçues comme une menace potentielle sur l'intercompréhension, surtout sur le

continent africain, où les pratiques des locutrices et locuteurs divergeraient parfois radicalement d'une norme standard. L'Observatoire appuie ses analyses en citant des études et débats de sociolinguistes. L'objectif de cette contribution est d'analyser les discours visant à produire du savoir sur la variation linguistique du français et de chercher à comprendre comment ils s'articulent à des projets de politiques éducatives. En analysant le processus d'*entextualisation* (Park & Bucholtz, 2009) de la variation à travers quatre éditions de *La langue française dans le monde (2010-2022)*, c'est-à-dire en observant ce que l'Observatoire retient des discours extraits d'études et discussions sociolinguistiques qu'il cite et réinterprète, P. Humbert propose une lecture des messages et stratégies que l'institution est en train de produire à l'attention de systèmes éducatifs africains. Soulignant toute l'agilité discursive de l'Observatoire, il montre que les discours de l'Observatoire contribuent à maintenir un rapport d'autorité à la norme : les variétés ne sont pas perçues comme un problème, tant qu'elles permettent aux apprenantes et apprenants du « Sud » de mieux maîtriser une norme dictée et documentée par les pays dits du « Nord ».

Magali Jeannin dans sa contribution intitulée « Enseignement en français et en langues locales à l'école primaire en contextes ivoiriens et ghanéens : représentations, obstacles et leviers du côté des enseignants » se propose d'analyser les places respectives du français dit standard, des variations locales du français et des langues locales, en contextes d'enseignement du et en français à l'école primaire, au Ghana (écoles bilingues anglais-français) et en Côte d'Ivoire (Enseignement Français à l'Étranger). Dans ces contextes plurilingues, pense-t-elle, les impensés monolingues structurent largement les représentations sur les langues en général et sur le français en particulier. Les langues des enseignants et des élèves se trouvent minorées symboliquement, socialement et scolairement, au profit d'un français hexagonal sur-normé dont l'appropriation reste problématique. Elle estime que cette forme de glottophobie est souvent intégrée par les enseignants eux-mêmes et nuit conséquemment à la réussite scolaire des élèves. De là, elle formule la question de recherche suivante : Dans quelle mesure est-il possible de déconstruire certaines représentations linguistiques et dans quels buts ? Pour enseigner quel(s) français ? Elle tente de répondre à ces questions et va bien au-delà, pour présenter des exemples de dispositifs co-construits en formation avec des enseignants des contextes mobilisés, visant à la conscientisation et au dépassement des discriminations linguistiques, à la compréhension des enjeux du français langue d'enseignement, et à la prise en compte des langues endogènes de tous les acteurs éducatifs, élèves compris.

Dans son chapitre, Samatar Abdallah Doualeh s'interroge sur la place qu'occupe la variation linguistique dans l'enseignement du français au secondaire à Djibouti, étant donné que la réforme de l'enseignement secondaire, entreprise au début des années 2010 à Djibouti, a fait le choix de positionner l'enseignement du français dans le champ du français langue seconde et s'est donné pour objectif la prise en compte des pratiques linguistiques plurielles des élèves. En effet, parmi les grandes options didactiques du FLS au lycée, la question de la norme et de l'acceptabilité du français djiboutien est explicitement posée à travers curricula et manuels scolaires. A partir de ces préalables, il se demande quelle place revient effectivement à la variation linguistique dans un environnement où la norme exogène est restée jusque-là hégémonique. Pour lui, si

cette ouverture à la norme locale du français est à saluer incontestablement, elle reste cependant assez timide et doit encore surmonter quelques obstacles pour s'imposer et s'affirmer en pareil contexte francophone polynomique.

Mathias Schwab-Garbisu analyse, suivant une approche hétéroglossique, l'enseignement du français en Louisiane. Pour lui, le cas louisianais permet de considérer la question de l'articulation entre objectif pédagogique d'accès à la variété de pouvoir constituée par le français de France et objectif sociolinguistique de préservation et de valorisation des singularités francophones. En effet, la francophonie louisianaise, incarnée par le français louisianais et le créole louisianais, est menacée de disparition par une rupture de la transmission intergénérationnelle survenue dans la première moitié du XX^e siècle, concomitamment à des bouleversements économiques et culturels, ainsi qu'à la mise en place de politiques linguistiques agressives favorisant le monolinguisme anglais. Dans les années 1960 a émergé un mouvement de fierté ethnolinguistique louisianais menant à la création d'un organisme, le Codofil, chargé de préserver la francophonie locale. Celui-ci a néanmoins opté pour l'enseignement de la norme exogène du français de France, au détriment des idiomes locaux. Ces derniers entretiennent de fait des relations conflictuelles avec le premier, d'une part, mais également entre eux, d'autre part, sur fond de tensions raciales. Pour résoudre ces conflits sur le plan pédagogique, cet auteur propose de penser un enseignement du français en Louisiane qui soit : pluriel, visant l'acquisition conjointe du français de France, du français louisianais et du créole louisianais ; hétéroglossique, pour refléter la réalité des pratiques linguistiques locales ; et critique, afin de fournir aux apprenant·es l'outil de la langue légitime ainsi que les repères sociolinguistiques des usages attendus, tout en déconstruisant les idéologies minorantes qui s'y rapportent.

Sylvain II Medzogo et Laurent Gajo font une étude comparative de l'enseignement et/ou apprentissage du français au Cameroun et en Suisse, deux pays francophones et multilingues, où le franc aisé qu'on retrouve en dehors des amphithéâtres ne s'apparente pas forcément à celui utilisé en milieu universitaire et qui cède souvent le pas à d'autres langues, dont le contact laisse par ailleurs des marques spécifiques sur le franc aisé local. Ils font observer que cette norme endogène du franc aisé se trouve en tension avec une norme exogène, présente dans le domaine pédagogique et calquée sur le modèle franc aisé dont l'institution universitaire se fait le garant. Cette tension se retrouve dans toute la francophonie « native », où les locuteurs se voient en quelque sorte dépossédés de leur langue à l'école. Il existe, selon eux, une réelle tension entre la *normalité* de la diversité et de la variation, d'une part, et la norme *monolingue* autour du franc aisé enseigné/représenté en classe, de l'autre. Par exemple, la normalité du camfranglais ne donne lieu à aucune forme de valorisation institutionnelle. En Suisse, le franc aisé fédéral, porté d'ailleurs par les plus hauts fonctionnaires de la Confédération, est certes admis mais souvent moqué et en aucun cas admis dans un manuel scolaire, par exemple. Pour illustrer et analyser ce genre de tension, ils analysent les manuels de franc aisé, l'organisation des curricula et divers autres documents institutionnels à l'École normale supérieure (ENS) de Yaoundé I et à la Haute école pédagogique (HEP) de Lucerne. Méthodologiquement, ils procèdent par une double perspective contextualisée et sociodidactique, et optent pour une entrée par la formation des enseignants, levier essentiel pour gérer la tension entre normes endo-

gène et exogène. C'est par ce biais qu'ils parviennent, à terme, à mener une réflexion de fond sur la dimension plurielle et pluricentrique du franc ais, réalité sociale plus qu'institutionnelle.

Gaston François Kengue et Noémie Rochat Nogales proposent une réflexion par le prisme de la sociolinguistique et la didactique de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne, notamment. Ils pensent que l'œuvre littéraire d'Afrique subsaharienne contemporaine, prise globalement, est l'expression d'une idéologie, d'une culture et d'une esthétique particulière, à en croire Mendo Ze (2017). En effet, estiment-ils, inscrivant leur production dans le sillage d'une lutte pour l'amélioration des conditions existentielles, les écrivains issus de cette aire géographique véhiculent implicitement ou explicitement une culture et récréent le lecteur par une esthétique langagière dépourvue des contraintes « standardistes », jugées carcérales et inaptes à traduire fidèlement le vécu culturel ou les pratiques idiosyncrasiques in vivo des peuples. Aussi proposent-ils dans cet article une analyse du roman *Loïn de Douala* (2018) de Max Lobe, écrivain helvético-camerounais. La question de recherche qui fonde leur argumentation est de savoir quels choix de langue cet auteur effectue-t-il dans cette œuvre littéraire, et quel pourrait en être l'impact par rapport à sa diffusion et à son enseignement à l'international.

3^e Partie : Expansion des normes endogènes du français et expressions culturelles

Ursula Reutner situe sa réflexion sur la question de la variation régionale et norme endogène dans la littérature africaine francophone en général.

Elle montre que le langage littéraire présente un excellent potentiel pour ennoblir des formes autrefois stigmatisées. La pleine exploitation de ce potentiel dépend de plusieurs facteurs : de la nature des traits choisis, de leur mode d'utilisation et de leur fréquence. Son questionnement fondamental repose sur le profit qu'en tire la littérature africaine francophone. Il met en évidence une nette différence entre le traitement des caractéristiques phonétiques et morphologiques d'une part, et lexicales de l'autre. Alors que les premières sont en grande majorité utilisées pour ridiculiser des personnages simples, ce qui est parfois encore mis en relief par l'ajout de commentaires explicites, les particularités lexicales sont employées suivant un programme plus varié, qui va d'une utilisation naturelle à un marquage explicatif qui s'appuie sur des remarques métalinguistiques dans le texte, en note ou dans un glossaire, en passant par un marquage typographique. Ce type de traitement s'avère nettement plus positif que les commentaires plutôt stigmatisants concernant la phonétique et la morphosyntaxe locales. Le lexique local profite donc d'un support littéraire plus fort, comparé à la prononciation et la grammaire. Ce support reste cependant faible, vu la basse fréquence totale du lexique spécifique dans les textes étudiés.

Rodolphine Sylvie Wamba et Hermann Atiobou Voukeng analysent un phénomène techno-discursif actuel, notamment la variations phraséologiques en francographie numérique camerounaise, à partir des interactions en période de crise socio-politique. Dans ce chapitre, leur principale préoccupation est de montrer comment, à partir des variations phraséologiques, les internautes procèdent pour construire l'opinion en

période de crise socio-politique au Cameroun. Le postulat étant que, dans les débats autour des crises socio-politiques au Cameroun sur Facebook, la norme, considérée comme zone d'ancrage de la phraséologie, constitue l'interface nécessaire entre la productivité en système, la créativité en parole et le positionnement idéologico-tribal. En restant attentif aux considérations conceptuelles inhérentes à l'analyse du discours numérique, ces auteurs essaient de construire le sens des interactions sous le prisme de la phraséologie. Pour ce faire, leur regard s'est focalisé sur les techniques sociolinguistiques et morphosyntaxiques de dénigrement de l'autre, lesquelles se sont avérées s'ouvrir aux positionnements politiques et ethniques.

Merveille Ndoumgne Soh et Jean-Benoît Tsofack, à travers leur contribution, analysent la violence verbale autour d'un néologisme, le *covidgate*, qui tire ses origines de la gestion opaque des fonds destinés à la riposte contre la pandémie à coronavirus au Cameroun. En effet, le dévoilement de ce scandale financier a généré un discours haineux et violent dans de nombreux fora de discussion sur Internet entre ceux qui accusent et ceux qui défendent les gestionnaires indéliçats. Il s'est ainsi instauré une « cyberviolence » qui s'est délitée dans les discours au mépris des normes discursives en la matière. L'objectif majeur visé par ces auteurs est d'identifier et analyser les divers procédés de textualisation ou de mise en mots de la « cyberviolence verbale » (Paveau, 2017) autour du « covidgate » dans quelques fora de discussion sur Internet au Cameroun, notamment dans la période allant de mai à juin 2021. Leurs analyses reposent majoritairement sur les horizons de l'analyse du discours numérique qui met à disposition les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes langagiers et des discours en circulation dans cet espace dédié.

Gaston François Kengue et Valdes Roberto Penlap Kamdem observent l'art musical francophone camerounais et remarquent qu'il constitue le lieu où se réapproprie, se métisse et se re-vitalise le plus la langue française. Il a connu au cours de la dernière décennie, grâce à un déchaînement de passions aux thématiques érotistes, subversives et à la limite activistes, une liberté et une créativité langagières sans précédent. Ce chapitre voudrait répondre à la question de savoir comment le français est-il (ré)approprié actuellement dans les chansons populaires camerounaises et quels en sont les principaux enjeux. S'appuyant sur la sociolinguistique variationniste labovienne comme cadre théorique, ces auteurs montrent que les chansons populaires camerounaises contemporaines donnent à écouter, et de façon accentuée, un français camerounais appelé *camfrançais*. Ils pensent que cette créativité langagière portée par la musique, souvent motivée par la quête permanente d'identité et d'une large audience, revêt un enjeu glottopolitique, dans un pays linguistiquement atomisé, mais sans langue nationale commune aux locuteurs. Leurs analyses prennent pour observables quelques chansons d'artistes musiciens camerounais relevant des rythmes actuellement fort écoutés et adulés par la population, notamment le *Slam* et le *Mbolé*, lesquels accompagnent régulièrement les événements au quotidien.

Bibliographie

BILLIEZ, Jacqueline (1985). « La langue comme marqueur d'identité », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 1, N° 2, pp 95-105.

- CERTA, Pascal (2001). *Le français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Paris, France Info/Balland/Jacob-Duvernet.
- FANDIO NDAWOUO, Martine (dir) (2019). *Le Franc aïs contemporain face à la norme. Pratiques, gestions et enjeux d'une langue au défi de la pluralité*, Ed. Binam, 97ter, Clos St-Martin, Hauts-de-France.
- FEUSSI, Valentin (2008). *Parles-tu français ? Ça dépend..., Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- FEUSSI, Valentin et TSOFAK, Jean-Benoît (2012). « Sérieux s'abstenir ! Enfin...Quoique ! » Comment construire francanglais et camerounité par des pratiques électroniques ? In : Bulot, Thierry et Feussi, Valentin (éds.) : *Dynamiques sociolinguistiques des parlers (de) jeunes en situations urbaines francophones (Circulation des normes partagées et émergences de normes spécifiques)*. Paris : L'Harmattan, p. 201-217.
- KENGUE, Gaston François (2019). « Structuration et dynamique du franc aïs de la scripturalité (auto)mobile urbaine au Cameroun », in Martine Fandio Ndawouo (dir) *Le Franc aïs contemporain face à la norme. Pratiques, gestions et enjeux d'une langue au défi de la pluralité*, Ed. Binam, 97ter, Clos St-Martin, Hauts-de-France, p. 181-205.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste (1987). « Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman », contribution au Colloque de Leipzig (1984), version franc aise dans *Cahier de linguistique sociale* n° 9, GRECO, Université de Rouen, p. 21-29.
- MAURER, Bruno (2007). *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée. Langues africaines-langue française*, Paris, L'Harmattan.
- MENDO ZE, Gervais (1990). *Une crise dans les crises : le français en Afrique noire francophone, le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- MOREAU, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Hayen.
- NDAO, Papa Alioune et KEBE, Abou Bakry (dirs.) (2010) « Présentation » In *Nouveaux médias et dynamique des langues dans l'espace francophone. Glottopol*, 14. En ligne sur http://www.univ-rouen.fr/dyalinglang/glottopol/numeros_precedents.htm (consulté le 20.11.2021).
- PÖLL, Bernard (2005). *Le français langue pluricentrique ? Etudes sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang.
- PUREN, Laurent et MAURER, Bruno (dir.) (2018). *La crise de l'apprentissage en Afrique francophone subsaharienne. Regards croisés sur la didactique des langues et les pratiques enseignantes*. Bruxelles, Peter Lang, Coll. Champs didactiques plurilingues n° 1.
- QUEMADA, Bernard (1984). « Les réformes du français », in Fodor István, Hagège Claude (dir.), *La réforme des langues, histoire et avenir*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, vol. III, p. 79.